

LA PLUS FORTE VENTE DE LA RÉGION
LILLE. 184, Rue de Paris
PARIS. 43, Bd Haussmann
JOURNAL D'INFORMATION

L'Égalité

de Roubaix - Tourcoing

BUREAUX : Roubaix : Téléph. 9-51
43, rue de la Gare, 45
TOURCOING : Téléph. 9-85
3, rue Fidele Lehoucq
Directeur : Eug. GUILLAUME

LA CRISE ECONOMIQUE

LA SITUATION DE LA MÉTALLURGIE DANS LE BASSIN DE LA SAMBRE

Ce que nous dit le Secrétaire de la Bourse du Travail de Maubeuge

Au cours de notre enquête, nous nous sommes arrêtés à la Bourse du Travail de Maubeuge, siège de l'Union locale des syndicats concédés.

Plusieurs chômeurs attendaient pour demander des renseignements à M. C. Jénot, secrétaire de la Bourse du Travail.

Trois étaient des étrangers venus travailler en France. L'un voulait retourner dans son pays, désespérant de trouver du travail dans le Bassin. Il n'avait malheureusement pas d'argent. M. Jénot lui a avancé vingt francs pour qu'il puisse se rendre auprès du consulat de son pays, à Lille. Un autre, congédié de l'usine en juillet dernier, avait travaillé dans les fermes à La Longueville, c'était un Polonais parlant à peine notre lan-



M. JÉNOT, Secrétaire de la Bourse du Travail de Maubeuge

gue. Il n'avait pas demandé à ses employeurs de certificat de travail. Qu'allait-il devenir ?

Le troisième ayant ses papiers en règle, fut envoyé à l'Office-Intercommunal de placement.

Dans le même cas se trouvait un Français, quatrième des quémandeurs. Le cinquième était l'ongocède possesseur d'une bicyclette sans travail. Pas un sou dans ses poches. On l'a expédié sur la ville frontière la plus proche. Il arrive, les mains vides. On ne peut que l'envoyer, en attendant mieux, chercher un secours alimentaire d'urgence.

Problème complexe aussi que celui des « Refoules ». On en sait quelque chose à la gare de Jeumont. Nous en reparlerons prochainement.

Les mesures prises

M. C. Jénot nous a exposé son point de vue sur la crise. « La situation, nous dit-il, loin de s'améliorer s'aggrave chaque jour.

« La métallurgie est concurrencée durement par les étrangers. Les Belges surtout, qui raflent les débouchés possibles. D'autre part, les réseaux de chemins de fer, en réduisant les commandes, ont diminué considérablement l'activité de certaines branches de l'industrie.

« Le résultat est apparent : la débauche dans les usines, le chômage partiel qui s'accroît.

« Les industriels opèrent de différentes façons dans la situation où ils se trouvent, en butte au ralentissement des affaires.

« Les uns licencient purement et simplement. D'autres congédient momentanément en attendant le retour à l'activité normale. D'autres encore gardent chez eux leur personnel, qu'ils emploient — même les ouvriers spécialisés — à des besognes de nettoyage, de terras-

sement, etc. D'autres enfin, sinon tous, ont réduit les heures de travail !

« Il faut enfin signaler que des diminutions de salaire de l'ordre de 5 à 20 % ont été imposées aux ouvriers.

« Je peux vous citer le cas d'une usine où l'on a congédié des frontaliers payés à 4 fr. 50 l'heure pour employer des Français chômeurs auxquels on ne donne que 3 fr. 60 au maximum. Vous signalez-je encore que, dans une usine, des employés de bureau sont payés à l'heure ? »

« Définir le mot frontalier »

Nous avons déjà exposé la question si délicate des « Frontaliers ».

M. Jénot la reprend, en connaissance de cause, puisqu'il fut rapporteur de la question au congrès de l'Union des Syndicats du Nord.

« Il est pénible de constater, nous dit-il, que trop d'usines du Bassin débauchent des ouvriers français dans des proportions parfois plus considérables que des ouvriers étrangers. En ce qui concerne les Belges le moment actuel est le plus favorable pour prendre des mesures, la convention de 1928 étant caduque, puisque les cartes de frontaliers sont expirées depuis fin 1930.

« Ici, ce que nous souhaitons d'abord, c'est que l'on définit très exactement le sens d'ouvrier frontalier, et que l'on détermine un rayon d'un certain nombre de kilomètres en deça de la frontière en dehors duquel l'ouvrier étranger ne pourra plus avoir la qualité de frontalier.

Une suggestion

« Dans le rayon Maubeuge, Louvroil, Hautmont, on peut compter aujourd'hui 1.200 chômeurs complets français et étrangers. 70 % des ouvriers ne travaillent que deux et trois jours par semaine.

« Le petit commerce subit la répercussion du chômage d'une façon douloureuse, lui qui ne travaillait qu'avec le crédit.

« Aujourd'hui c'est la gêne, demain on sera la misère si on ne prend pas les dispositions utiles pour rétablir la situation.

« En attendant, il faut venir en aide aux chômeurs. Il faut leur trouver des emplois qui correspondent à quelque chose d'utile, qui ait un rendement.

« Cela n'est pas facile car, parmi les sans travail, il n'y a pas que des manœuvres, il y a des modérateurs, des tourneurs, des ajusteurs, etc., des ouvriers spécialisés qu'on ne peut mettre à l'importe quelle besogne.

« Voici une suggestion, elle n'est pas neuve, depuis plusieurs années, la ville de Maubeuge qui l'a faite siennne tente d'en arriver à l'exécution : c'est le démantèlement de Maubeuge, une entreprise qui pourrait occuper les chômeurs du Bassin, à quelque spécialité qu'ils appartiennent.

« Il serait bon, pour absorber le chômage actuel dans le Bassin, que les Pouvoirs publics se hâtent de régler la question du démantèlement de Maubeuge. »

Nous dirons dans un prochain article ce que pense de cette question — une solution parmi tant d'autres que l'on peut envisager — M. Deudon, maire de Maubeuge. Nous donnerons également quelques suggestions d'ordre général que nous a présentées M. Rouvière, président de la Chambre de Commerce d'Avènes. L. BAUEUX.

Pour suivre : Pour alimenter les industries et pour employer les chômeurs.

Lire en 4^e page : L'importante manifestation à Arras des Commerçants du Pas-de-Calais, contre les impôts.

A LA SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DU NORD DE LA FRANCE

LE MARÉCHAL LYAUTEY A PRÉSIDÉ A LILLE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

La Grande Médaille de la « Fondation Kuhlmann » lui a été solennellement remise à l'occasion de la distribution des récompenses de la Société



La réception dans le salon d'honneur de la Société Industrielle du Nord de la France de M. le Maréchal LYAUTEY que l'on voit au centre, ayant à sa droite : MM. Lévin DANIEL, président de la Société et LANGERON, Préfet du Nord ; à sa gauche : MM. le général PETIN ; le sénateur BERZÉ, le recteur CHATELET et SPIRLET adjoint représentant le Maire de Lille.

La Société Industrielle du Nord de la France a tenu, hier après-midi, sa séance solennelle, qui obtint un succès tout particulier par suite de la présence de M. le maréchal Lyautey à qui elle avait réservé la grande médaille d'or de la Fondation Kuhlmann.

Le maréchal Lyautey, arrivé à Lille, vers 13 heures, était attendu à la gare par M. Langeron, Préfet du Nord ; MM. le général Petin, commandant la 1^{re} Région ; le capitaine Chapuis et Lévin Daniel, président de la Société Industrielle. Après les souhaits de bienvenue un dîner fut servi au Carlton.

UNE ASSISTANCE CONSIDÉRABLE

Dans la grande salle de la rue de l'Hôpital-Militaire, superbement décorée pour la circonstance, la foule se pressait, dès 15 heures. Les personnalités, des lieux arrivés étaient introduites dans le salon de la Société, cependant que les Scouts rendaient les honneurs.

Des l'arrivés des autorités sur l'estrade, la musique du 43^e R. I. qui prêtait son précieux concours à la séance, joua la « Marseillaise ». Le maréchal Lyautey présidait. Il était entouré de M. Langeron, Préfet du Nord ; M. le général Petin, commandant la 1^{re} Région ; Me Spriet, adjoint représentant M. Salengro, maire de Lille ; M. Lévin Daniel, président de la Société Industrielle du Nord.

Nous avons en outre remarqué sur l'estrade : MM. A. Desamps, président de la Chambre de Commerce de Lille ; Grimprez, conseiller d'Etat ; MM. Mahieu et Berzè, sénateurs ; M. Coustel, député ; MM. J. Thiriez, Marcel Barret, Omer Bigo, H. Pariselle, vice-présidents de la Société Industrielle ; Mgr Lema, recteur des Facultés Catholiques ; MM. Chatelet, recteur de l'Académie ; Pierre Lyautey ; le général Rosier, commandant le 2^e groupe de subdivision ; le lieutenant Segonne, officier d'ordonnance du général ; le capitaine Chapuis ; Brun, président de la Société Industrielle de l'Est ; Auguste Crépey, président de la Société de Géographie de Lille ; MM. Lucien Crépey, A. Guibaut, Pierre Delforterie, Ch. Gonet, A. Crespel, conseillers généraux ; MM. Franchomme, président du Conseil d'Arrondissement ; Boujard, secrétaire général de la Préfecture ; Motte, président de la Chambre de Commerce de Roubaix ; Wibaux, président de la Société Industrielle et Commerciale de Roubaix ; Ornet, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées ; M. Charrier, secrétaire général et directeur Vanlaer, trésorier de la Société, ainsi que des délégués des sections : MM. Tellier, président du comité des Industries d'Art ; Faillet, professeur honoraire à la Faculté des Sciences ; Godin, vice-président de la Société de Géographie.

(Lire la suite en deuxième page)

CATASTROPHE

sur la ligne Paris-Abbeville

Trois wagons ont déraillé et l'on comptait, hier soir, dix morts et une vingtaine de blessés

Hier soir, vers 19 heures 10, un train-omnibus se dirigeant de Paris sur Abbeville, a déraillé à SAINT-JUST-EN-CHAUSSEE.

Vers minuit, on signalait que sept cadavres avaient été retirés des décombres et, plus tard, on annonça qu'il y avait dix morts et une vingtaine de blessés.

Le ministre des Travaux publics sur les lieux

C'est pour une cause encore indéterminée que trois wagons du train-omnibus qui avait quitté Paris à 17 h. 37, ont déraillé. Sous la violence les voitures dans lesquelles avaient pris place un grand nombre de voyageurs, ont été complètement détruites. Des équipes de sauveteurs se sont aussitôt portées sur les lieux de l'accident.

Le ministre des Travaux Publics, avisé de l'accident alors qu'il venait de rentrer à Paris, est venu immédiatement pour Saint-Just-en-Chaussee.

Un communiqué de la Compagnie du Nord

Le directeur de la Compagnie des Chemins de fer du Nord a communiqué hier soir la note suivante :

« Le train N° 21, omnibus Paris-Abbeville, partant de Paris à 17 h. 37, a déraillé vers 19 h. 10, à l'entrée de la gare de Saint-Just-en-Chaussee. Une voiture s'est couchée sur la voie. On signale plusieurs morts et des blessés. Les morts ne sont pas encore identifiés ; la cause du déraillement n'est pas encore connue à l'heure actuelle.

LES VICTIMES CIVILES DE LA GUERRE

ont tenu hier à Lille leur assemblée générale

Les membres de l'Association générale des Victimes civiles de la guerre se sont réunis dimanche, à Lille, rue Léonard-Danet, 46, sous la présidence d'honneur de M. Degouy, président de l'A. G. M. G., et la présidence effective de M. Dubil, président des Victimes civiles.

« Un bureau, on remarquait également la présence de MM. Henri Noël, vice-président de l'Association des Victimes civiles ; Taine, secrétaire ; Bloume de MM. Froumont et Szumianski, de l'A. G. M. G. ; Freyria et Chavatte, des Anciens P. G. ; Barrois, des Prisonniers Civils.

« Comme la réunion avait lieu au siège de l'A. G. M. G., M. Fremont souhaita d'abord la bienvenue aux membres de l'Association des Victimes civiles de la guerre, les assurants du concours de l'A. G. M. G. « Nous considérons, dit-il, que les victimes civiles de la guerre ont le droit d'être secourues comme les victimes militaires. »

M. Barrois, président des Brassards Rouges et de la Fédération des Prisonniers civils de la guerre du Nord, remercia, au nom de tous, l'A. G. M. G. de leur avoir permis de porter le salut particulièrement MM. Degouy, Fremont, Szumianski, Freyria.

QUELQUES VŒUX

M. Szumianski fit une intéressante conférence sur la question des barèmes de secours, sur les amputés et sur les veufs, déposés au Congrès de Montpellier par les « Victimes civiles mutilés de la guerre ».

« Ces vœux déclarent notamment :

« Pourquoi les nomme-t-on les victimes civiles, ces mutilés de guerre qui doivent leurs infirmités et leur déchéance physique aux querelles entre les peuples, tout comme nous-mêmes ?

« N'y a-t-il pas là déjà un indice de la différence que l'on a voulu faire et que l'on a faite entre ces mutilés et nous-mêmes ?

« Cependant, pas plus que nous, ils n'auraient été mutilés si la guerre hideuse et barbare n'était venue les arracher à leurs foyers, les arracher dans leurs corps, dans leurs forces physiques et en faire, dans certains cas, des loques humaines qui n'ont rien à envier aux plus grands mutilés militaires. »

« Qu'il nous soit permis de noter simplement, avant d'entrer dans les détails, que la « guerre casquée », civile, borge et effroyablement défigurée, n'a drôit qu'à une pension de 55 %, alors qu'un militaire dans le même cas aurait un minimum de 80 %.

« L'amputé civil de la jambe ne touché que d'une pension de 65 % alors que l'amputé militaire a droit au taux de 80 ou 85 %.

« Il apparaît que cet état de fait n'a pas été voulu par le législateur. La situation dont sont victimes les « Victimes civiles » est donc illégale en principe. Elle est pourtant le fait d'un décret venu sur le tard mais qui se prouve à l'examen, contraire à l'esprit de la loi.

« En outre, les mutilés civils de la guerre ne bénéficient pas des allocations provisoires d'attente ; ils ont un statut légal qui contient des dispositions anormales et qui tend à faire d'eux des mutilés de seconde zone.

« La conférence de M. Szumianski fut fort applaudie.

« M. Degouy prit enfin la parole, félicitant les personnalités présentes de la rigueur de leur action entreprise en commun pour la défense d'une cause juste et des souffrances de la guerre.

L'ORDRE DU JOUR

On passa ensuite au vote de l'ordre du jour suivant, qui fut adopté à l'unanimité des personnes présentes et avec le plus grand enthousiasme.

« Les membres de l'association dont dépendent les victimes civiles de la guerre ont le devoir de s'efforcer de faire connaître au Parlement, au Gouvernement et au peuple les souffrances et les misères des victimes de la guerre, de leur faire connaître les besoins de leur action entreprise en commun pour la défense d'une cause juste et des souffrances de la guerre.

LA TRANSMISSION DES POUVOIRS MINISTÉRIELS

M. Briand, qui était parti samedi matin en auto pour Cocheret, n'a fait qu'un court arrêt dans sa propriété, et il était de retour au Quai d'Orsay dès la fin de l'après-midi.

On croit savoir que la transmission des pouvoirs aurait lieu aujourd'hui lundi et se trouverait ainsi avancée, car on pensait généralement qu'elle aurait lieu que le nouveau gouvernement se soit présenté devant les Chambres.

LA COMMUNE DE WINNEZEELE

a fêté le dévouement de son premier magistrat

La croix de la Légion d'honneur a été remise hier au maire, M. Gustave Verrièle

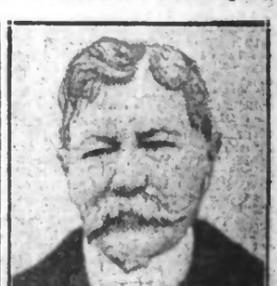
Depuis quelques années, le Parlement a décidé d'incorporer à la promotion de janvier un certain nombre de croix dans l'Ordre de la Légion d'Honneur, pour récompenser les mérites de premiers magistrats communaux, qui se sont dévoués à de longues années pour leurs administrés.

M. Gustave Verrièle, maire de Winnezeele, dont la nomination paraissait il y a quelques jours à l'Officiel, a dirigé sa commune pendant 35 années consécutives, et, sur la fin d'une carrière bien remplie et souvent difficile, il a la joie de se voir unanimement aimé et respecté.

La remise de la Croix de la Légion d'Honneur a été hier pour Winnezeele l'occasion d'une véritable fête de famille, et de nombreuses personnes ont été présentes.

LES MANIFESTATIONS DE LA MATINÉE

Le petit village, à l'extrême frontière de notre Flandre, avait revêtu sa grande



M. Gustave VERRIÈLE, maire de Winnezeele

tenue de fête. Toutes les maisons étaient pavées aux couleurs nationales. Au cours de la matinée, de nombreux amis avaient rendu visite au Maire, qui présida à 10 heures à une office solennel en l'église paroissiale à la mémoire des enfants de la commune tombés au champ d'honneur.

M. l'abbé Peryn, qui officiait, évoqua dans une brève allocution une carrière pleine d'enseignements. La messe fut suivie d'une distribution de pain aux pauvres.

LA CÉRÉMONIE OFFICIELLE

Elle se déroula fort simplement.

M. Gustave Verrièle fut congratulé dans la petite salle de l'ancienne Mairie par ses collègues et amis, maires des communes des cantons de Steenvoorde, Hazebrouck et Hazebrouck, auxquels s'étaient joints MM. Coudeville, conseiller général ; Parmentier et Beaujard Rooses, conseillers d'arrondissement.

On se rendit en cortège au village, se groupèrent les sociétés locales, clubs, pompiers, anciens combattants, les officiels étaient reçus à la Mairie. Notons la présence de MM. Taviand, sous-préfet de Dunkerque ; de la Grange, sénateur du Nord ; René Faure, député de la circonscription ; M. le sénateur Albert Mahieu, retenu à Lille, se fait excuser.

On se rendit en cortège dans la Salle des Fêtes, où M. René Faure, après avoir rappelé les mérites exceptionnels de M. Verrièle, lui remit l'insigne de la Légion d'Honneur.

M. le Maire remercia en termes émus.

MM. Coudeville, conseiller général ; Parmentier, conseiller d'arrondissement ; de la Grange, sénateur, retraçèrent chaleureusement ces 35 années d'une carrière sans failles.

M. Taviand en fit ressortir les difficultés méritoires et le remarquable esprit de continuité, le père du légionnaire qu'on honorait ayant présidé aux destinées de la commune pendant quelque trente années.

Un vivat s'éleva et quelques bouquets offerts par les enfants des écoles, M. Gustave Verrièle en fit hommage aux Enfants de Winnezeele tombés au champ d'honneur, en invitant ses concitoyens à se recueillir avec lui au pied du monument commémoratif.

SEIZE TRAFIQUANTS DE FAUX PAPIERS ARRÊTÉS

Depuis quelques temps, des fausses cartes d'identité étaient fabriquées par le gendarmier de Saint-Gaudens en possession de plusieurs ouvriers étrangers dissimulés et des enquêtes habilement menées ont permis de découvrir l'origine de ces fausses pièces. Il s'agit d'une véritable organisation de fabrication et d'émission clandestines dont les ramifications s'étendent au Portugal et en Espagne. Seize arrestations des auteurs principaux ou de leurs complices français et étrangers viennent d'être opérées et ce nombre peut encore s'accroître. Certains fausses cartes ont été payées 1.800 fr. Une instruction a été ouverte et va être activement poursuivie par le Parquet de Saint-Gaudens.

Les réponses de la Chine et du Japon jugées satisfaisantes en Amérique

Dans sa réponse à la note de M. Stimson, invoquant la politique de la « porte ouverte » et le traité des neuf puissances, le Gouvernement chinois accuse, en outre, le Japon d'avoir agi illégalement, d'avoir ouvertement envahi le territoire chinois et, finalement, d'avoir violé le pacte de la Société des Nations, le traité des neuf puissances et le Pacte Kellogg.

Le département d'Etat a reçu également la réponse du Gouvernement japonais à la note de M. Stimson. Ces meilleurs officiels expriment l'opinion que les réponses du Japon et de la Chine sont toutes deux satisfaisantes.

Les Etats-Unis n'ont pas encore officiellement avisés des intentions des autres Gouvernements signataires du traité des neuf puissances, sauf de la part de la Grande-Bretagne et de la Hollande. Ce dernier a déclaré, en effet, qu'il n'invoquerait pas ses droits.

On croit que l'Italie adoptera une attitude similaire à celle des Etats-Unis.

UN BIGAME DE 63 ANS A ÉTÉ ACQUITTÉ

Un oublia sur un acte de naissance avait permis au nommé Auguste Ritz, qui, samedi comparait devant les Assises de la Seine de se marier deux fois, il s'est d'ailleurs constitué prison-

LE DIMANCHE SPORTIF DANS NOTRE RÉGION



En haut, à gauche : Les concurrents du Cross-cyclo pédestre du Racing-Club Lilleois grimpent au rapide, les fortifications à proximité de la Porte de Douai ; à droite, André Vandenberghe, du Cyclo-Club Saint-Maurice, vainqueur de l'épreuve à son arrivée.

En bas, à gauche : Le général Becker s'entretenant avant le match de hockey « Nord-Bruxelles », à Lambertain, avec les capitaines des équipes ; à droite : une émeute devant le buj Bruxelles au cours de la partie qui fut gagnée par les Nordistes.

LIRE LES COMPTES RENDUS DE CES ÉPREUVE ET MATCH, AINSI QUE CEUX DES MANIFESTATIONS D'HIVER, EN RUBRIQUE « SPORTS ».

(Lire la suite en deuxième page)